

Compte rendu de la CP restauration du 23 mai 2013

Quelques interventions liminaires :

FO : demande à la DGAFP de ne plus être destinataires de documents papier...le budget restauration ne peut être la variable d'ajustement des prestations.

Solidaires : demande où en sommes nous des différentes questions que nous avons posées comme la circulaire de 1995, l'assujettissement à la TVA, harmonisation pour les DDI, les DOM....quels sont les moyens prévus en DAS et en budget pour les associations de restauration. Ils se demandent pourquoi les documents sont arrivés si tard.

FSU : remarque que les 295 pages que la CP doit traiter sont à la fois arrivées fort tard mais c'est un trop gros volume pour une CP prévue sur une demi journée...Une question sur le RIA de Perpignan pourquoi n'est il pas à l'ODJ alors que les documents ont été envoyés par le président ?

UNSA : rejoint les autres OS sur les délais et le volume des documents.

CGT : Pour la CGT ce n'est pas sa pratique que de faire des interventions liminaires en CP car nous sommes conscients du manque d'agents à PS2 afin de traiter les dossiers. Pour autant on ne peut réellement se satisfaire d'avoir les documents – 295 pages – le mercredi pour le jeudi après midi....de plus il aura fallu interpellier le co-animateur syndical pour avoir des indications et une adresse internet où l'on peut les trouver depuis la veille au soir...De plus, une partie des documents n'étant pas parvenue aux OS, la CGT ne donnera pas son avis sur ces derniers. Parallèlement la CGT rejoint les demandes sur les DDI, la circulaire de 1995, les DOM et la TVA.

PS2 : fait état d'un problème de transfert de courrier via la poste de Bercy...donne une date le 11 Juin pour le GT sur la circulaire de 1995...annonce qu'un courrier est parti en ce qui concerne la TVA. Pour ce qui concerne les Dom seule la Réunion a répondu sur le SDR...En ce qui concerne l'harmonisation dans les DDI c'est en cours de réflexion et d'étude. Pour le RIA de Perpignan un courrier eu préfet est parti.

Point 1 : budget

Le budget est présenté dans sa globalité selon le tableau ci-dessous :

M€	AE	CP
Crédits notifiés	13,6	9,5
Crédits délégués	3,3	2,5
Etat	24,26 %	26,32 %

La CGT remarque qu'il y a une différence notable entre la colonne recensement des besoins – tableau fourni dans le document de 295 pages papier – et la colonne intitulée « réévaluation », cette différence se traduit par : 13,8 M€ et 9,5 M€ !!!! La CGT s'étonne du titre réévaluation lourd de sens...

De plus pour la CGT il manque clairement les Fonds de Concours (FDC)- soit 0,03 M€- dans cette présentation à moins qu'ils ne soient réservés pour une autre présentation budgétaire et surtout pour pallier au manque de moyens...

PS2 : la réponse à cette question est que ce n'est pas un tableau budgétaire d'ensemble mais un tableau de suivi, et que du coup les FDC n'apparaissent pas...

CGT : Certes la CGT peut entendre cet argument, pour autant ce tableau est d'une part d'un tableau général de la restauration et de plus il contribue au tableau général du budget. La CGT a donc demandé que les FDC apparaissent...

Point 2 : passage en revue de tous les RIA de France.

La CGT lors de cet examen de tous les RIA et des travaux qui y sont menés a exprimé l'idée que nous ferions mieux d'avoir une vision globale des travaux avant d'envisager une délégation des crédits. Certes cela paraît plus important en somme de travail mais une fois terminé il n'y a plus que de l'entretien à assurer; En fait c'est un gain de temps et de budget sur le long terme....de plus nous devrions être destinataire des PV récents de passage des commissions de sécurité et d'hygiène systématiquement.

La CGT fait remarquer que tous les restaurants dont les bâtiments appartiennent au Conseil Général (CG) soit sont repris pour faire autre chose soit sont vendus : deux explications possibles à cela, la mise en service des Tickets Restaurants dans les CG et le manque criant de moyens dans les CG qui les forcent à chercher des moyens de renflouement de leur budget...

La CGT a fait une rapide intervention sur le restaurant de DIGNE qui a fermé et qui du coup a vu des employés de l'entreprise EUREST aller grossir les rangs des chômeurs !!! Parallèlement une solution alternative a été trouvée avec un CFA mais même dans ce genre d'opération on ne travaille pas à l'égalité pour les personnels car certains ont un coût de repas à 5,20 € et d'autres à 4€.

Point 3 : Une grille d'analyse des subventions

Cette grille d'analyse des subventions doit permettre d'accroître notre efficacité pour déléguer les crédits.

Pour la CGT elle a fait l'objet d'aucun envoi du coup la délégation se refuse à faire un commentaire à chaud.

Cette position sera celle de l'ensemble des OS.

La délégation CGT : Thierry Tame et Ivan Baquer